



CONSULTATION ECLAIRAGE D'EXPOSITIONS

PUBLICATION : JANVIER 2020

PRESENTATION DU FRAC CENTRE-VAL DE LOIRE :

Le Fonds régional d'art contemporain de la région Centre -Val de Loire est un établissement public de coopération culturelle. Lieu de découverte et de convivialité, Le Frac Centre-Val de Loire propose aux visiteurs une expérience artistique nouvelle au cœur d'une architecture innovante.

Le Frac Centre-Val de Loire développe un programme d'expositions et un programme culturel transdisciplinaire autour des relations entre art et architecture. Ce programme met en lien ses expositions avec d'autres disciplines artistiques et est établi en étroite liaison avec ses partenaires en région. Le Frac s'affirme aussi comme une plateforme de production pour la jeune création architecturale à travers des actions de formation avec les écoles d'art et d'architecture ainsi que des workshops internationaux. La Biennale d'Architecture d'Orléans a été créé en 2017, la deuxième édition se tenant jusqu'au 19 janvier 2020.

Dans ce cadre, l'établissement constitue une équipe régulière d'éclairagistes qui sont sollicités afin de concevoir et de mettre en place l'éclairage dans les galeries d'expositions du Frac.

La programmation d'une année type au Frac Centre-Val de Loire se décline en deux périodes sur 1500m² d'espace d'expositions :

- Période 1 : expositions de printemps/été (de mai à août).
- Période 2 : expositions d'automne/hiver, remplacées tous les deux ans par la Biennale d'Architecture d'Orléans (d'octobre à février).

MISSIONS :

Les éclairagistes seront amenés à répondre au mieux aux souhaits exprimés par la direction artistique dans la conception des éclairages des expositions.

Ils seront en contact avec l'équipe de production du Frac pour les questions techniques liés à la mise en œuvre de leur travail.

Les missions qui sont demandées aux éclairagistes sont les suivantes :

- Conception de l'éclairage (réflexion en fonction de la proposition artistique et de sa scénographie, du lieu, du parc matériel et des moyens techniques disponibles).
- Respect des normes muséales de conservation en termes de lumière en fonction des œuvres présentées (contrôle strict du respect de ces normes).
- Mise en place des spots d'éclairage (travail en hauteur) ainsi que des divers éléments propres à ceux-ci (ampoules, gélamines, raccordements électriques).
- Conseil sur l'acquisition de matériel d'éclairage.
- Production d'un compte-rendu répertoriant l'emplacement des sources lumineuses, leur répartition en fonction des sources électriques et leur puissance (lux) vis à vis des œuvres / jours d'exploitation de l'exposition.

ESPACES :

Les missions d'éclairage peuvent concerner les espaces suivants :

- Galerie des Turbulences

Espace de 372m² avec une hauteur sous plafond d'environ 4m.

Entièrement équipée en rails d'éclairage permettant de mettre en lumière l'ensemble de la galerie.



Exposition « Nos années de solitude », 2019-2020.

©Martin Argyroglo



Exposition « The house for doing nothing », 2018.

©Martin Argyroglo

- Hall des Turbulences

Espace de 430m².

Eclairage d'appoint sur des œuvres présentées dans cet espace.



Exposition « Superstudio: Life after architecture », 2019.

©Martin Argyroglo



Exposition «reverse of volume FC - Yasuaki Onishi », 2015.

©Frac Centre-Val de Loire

- Galerie des fours à pain

Espace de 158m² avec une hauteur de 6,2m.

Eclairage naturel présent dans cet espace. La galerie est équipée de rails permettant un éclairage général en soirée.



Exposition « eLe Pr_FAIRE la FICTION », 2016.

©Blaise Adilon



Exposition « Superstudio: Life after architecture », 2019.

© Martin Argyroglo

- Galerie centrale

Espace de 158m² avec une hauteur de 2,4m.

Entièrement équipée en rails d'éclairage permettant de mettre en lumière l'ensemble de la galerie.



Exposition « Superstudio: Life after architecture », 2019.



Exposition «la ville au loin », 2016.

- Galerie Permanente

Espace de 372m² avec une hauteur sous plafond d'environ 2,4m.

Entièrement équipée en rails d'éclairage permettant de mettre en lumière l'ensemble de la galerie.



Exposition « Arkhé », 2018.

©Blaise Adilon

MATERIEL

Le Frac dispose principalement de matériel d'éclairage de la marque ERCO (Pollux contour, Pollux, Opton, Optec, Parscan et Pantrac) ainsi que de la marque PROCEDES HALLIER (Focus, Fenyx) LED, halogènes et incandescents, ces projecteurs sont adaptés au système de rails d'alimentation présent dans les galeries.

Ces spots sont de type suffisamment variés et en nombre suffisant pour concevoir des éclairages multiples.

ESTIMATION DU NOMBRE DE JOURS TRAVAILLES SUR UNE ANNEE :

Le nombre de jours travaillés sur une année type est estimé ci-après :

Période 1 :

2 semaines soit 10 jours travaillés (12 jours maximum)

Période 2 :

2 semaines soit 10 jours travaillés (12 jours maximum)

Biennale d'Architecture d'Orléans :

4 semaines soit 20 jours travaillés

Le budget annuel d'éclairage des expositions est d'environ 5000 € TTC.

MODALITES CONTRACTUELLES :

Le Frac Centre Val de Loire s'engage à prévenir l'éclairagiste au minimum un mois avant le montage de l'exposition afin de connaître ses disponibilités. L'éclairagiste sera avisé par mail et

un devis lui sera demandé pour chacune des prestations. Sa présence sera confirmée par l'envoi par le Frac Centre-Val de Loire d'un bon de commande.

Les horaires de travail sont de 9h à 17h du lundi au vendredi avec une heure de pause déjeuner ainsi qu'une pause le matin et l'après-midi.

Le tarif journalier pratiqué ne pourra excéder 230 € TTC pour 7 heures de travail du lundi au vendredi.

Les heures supplémentaires effectuées seront majorées de 25% : elles seront demandées expressément par le Frac par écrit et intégrées à la facture du prestataire.

Le paiement aura lieu à l'issue de la prestation.

DUREE :

La sélection des candidats effectuée dans le cadre de la présente consultation est réalisée jusqu'au 31 décembre 2021.

Le Frac Centre-Val de Loire procédera ensuite à une nouvelle consultation.

CANDIDATURES :

Les candidats devront fournir un dossier incluant l'ensemble des pièces suivantes :

- Curriculum Vitae détaillé
- Notification d'enregistrement de l'activité avec numéro de SIRET
- Attestation de l'URSSAF indiquant être à jour du paiement des cotisations
- Copie du dernier diplôme obtenu
- Lettres de recommandations éventuelles
- RIB
- Présent document paraphé et signé, en indiquant le ou les lot(s) objet(s) de leur candidature

Date limite :

Les candidatures doivent parvenir au Frac Centre-Val de Loire avant le 5 février 2020.

Les dossiers de candidature sont à envoyer par voie postale à l'adresse suivante :

Frac Centre-Val de Loire

Administratrice générale

88 rue du colombier

45000 Orléans.

Our par mail : marches-publics@frac-centre.fr

Les dossiers de candidature peuvent également être déposés à l'accueil du Frac Centre - Val de Loire aux heures d'ouverture au public, sous enveloppe fermée et à l'attention de l'administratrice générale.

La sélection sera réalisée sur la base de l'expérience des candidats, qui doit être conforme aux besoins du Frac Centre-Val de Loire.

La sélection sera réalisée par :

- Pierre-Loïc Bailleul, responsable production

CONTACT :

Pour toute précision sur cette consultation, vous pouvez contacter :

Pierre-Loïc Bailleul, responsable production / pierre-loic.bailleul@frac-centre.fr

Bon pour accord

Date :

Lieu :

Signature :